



Projet européen Regiowood II

Forêt privée de la Grande région : incitation à la gestion ciblée par satellite

La forêt s'europanise au Nord-Est. Des partenaires du Grand-Est, du Grand-Duché de Luxembourg, de la Sarre et de Rhénanie Palatinat, et de Wallonie étudient, dans le cadre du projet européen Regiowood II, des itinéraires de renouvellement forestiers efficaces dans la Grande région, capables d'inciter à la gestion, celle-ci étant promue sur le terrain de manière ciblée grâce à un outil de repérage des parcelles non renouvelées et non gérées élaboré à partir des images satellites.



Une première présentation des travaux entrepris dans le cadre de Regiowood II a eu lieu en juin dernier à Marche-en-Famenne, en Wallonie.

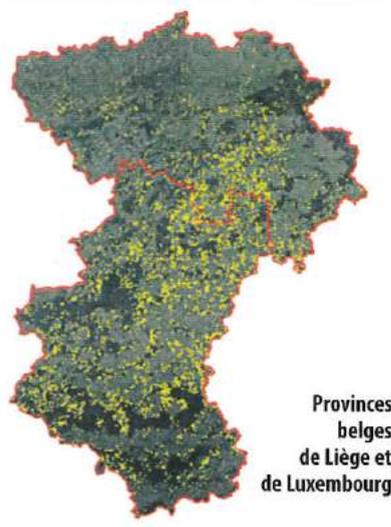
a eu lieu en juin dernier à Marche-en-Famenne, en Wallonie, en présence de René Collin, ministre wallon chargé de la forêt et délégué à la Grande région,

d'André Bouchat, président de l'association Ressources naturelles développement (RND), chef de file du projet, et de représentants des onze organismes partenaires.

Le projet européen baptisé Regiowood II, du programme Interreg IV A (1), vise à renforcer la gestion durable en forêt privée en Grande région. Celle-ci réunit des régions de quatre pays (utilisant trois langues) sur 65.401 km² : en Allemagne, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat ; en France, la Lorraine ; le Grand-Duché de Luxembourg ; en Belgique, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté germanophone. Surtout, elle englobe 2.375.000 ha de forêt, dont 40% sont détenus par des propriétaires privés allemands, français, luxembourgeois et wallons (au nombre de 600.000 environ). Une première présentation des travaux entrepris dans le cadre de Regiowood II

L'outil cartographique Regiowood II

Ici, coupes rases détectées en Grande région en 2017 : en Lorraine ; dans les provinces belges de Liège et de Luxembourg.



Le renouvellement forestier en ligne de mire

Ce sont donc presque 1 million d'hectares de forêt privée de la Grande région que le projet Regiowood II, conduit de 2017 à 2019, a en ligne de mire. Leur gestion durable connaît des obstacles notamment en matière de renouvellement (reprise difficile des plantations, échecs de régénérations naturelles, pression de la faune sauvage, limitation de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, etc.), avec comme conséquence l'abandon de surfaces forestières exploitées. Le développement d'itinéraires de renouvellement innovants, performants, moins onéreux, est ainsi au cœur de Regiowood II. Les partenaires des quatre pays veulent apporter aux propriétaires de la Grande région des solutions opérationnelles de renouvellement, en proposant des outils pour le diagnostic et la planification du renouvellement : un catalogue des itinéraires

sylvicoles de renouvellement les mieux adaptés aux contextes de la Grande région ; un réseau transfrontalier de parcelles de référence installées en forêts publiques ou privées (projet Regebloc) illustrant les itinéraires retenus ou expérimentés ; des supports didactiques et de formation. Cette partie du projet intitulée "Adapter la conduite des régénérations pour une forêt plus résiliente" est portée par l'Université catholique de Louvain (Faculty of Bioscience Engineering & Earth and Life Institute), le Centre de développement agro-forestier de Chimay, la Société royale forestière de Belgique, le CRPF Grand-Est. Elle fait écho à une autre action de Regiowood II, qui a été l'objet du point d'étape de juin dernier. Les auditeurs ont pu y découvrir les avancées du premier outil de monitoring de la forêt en Grande région. Basé sur les technologies de la télédétection, il permet d'identifier des zones de non-reboisement et des espaces non gérés en forêt privée. L'université de



Lors du point d'étape du projet Regiowood II visant à un renouvellement efficace en Grande région, visite d'une parcelle pilote à Waha.

✓ ZOOM

Grande région : charte de la forêt



Une charte de la forêt de la Grande région vient d'être produite par les représentants des quatre pays concernés : Allemagne, Belgique, Luxembourg, France.

Ce 29 juin à Ettelbruck, le Grand-Duché de Luxembourg, le Grand-Est, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Wallonie, se sont "engagés solidairement à prendre, dans leur ressort respectif, les mesures et initiatives nécessaires pour développer et soutenir durablement la coopération institutionnelle en matière de forêt en Grande région, en s'appuyant sur les échanges et travaux menés au sein du groupe de travail Agriculture et forêts de la Grande région".

La charte définit le champ d'application et les modalités de la coopération institutionnelle en matière de forêt en Grande Région, qui consistera à :

- échanger réciproquement des informations, y compris techniques, en vue de mieux connaître les spécificités de chaque région et de faciliter le travail en commun ;
- se concerter, notamment en amont de décisions politiques communautaires ;
- soutenir des activités génératrices d'emplois et de valeur ajoutée ;
- encourager des projets de recherche, de développement, d'innovation et de vulgarisation, notamment pour favoriser une meilleure conciliation des fonctions sociales, environnementales et économiques de la forêt ;
- initier et poursuivre les coopérations avec d'autres groupes de travail ou réseaux du sommet, à savoir le groupe de travail Environnement, le sous-groupe de travail Natura 2000 / Biodiversité ;
- formaliser des actions par des rencontres périodiques au moins une fois par an.

René Collin, ministre wallon chargé de la forêt et délégué à la Grande région, au point d'étape Regiowood II en juin 2018. Il est l'initiateur du groupe de travail Agriculture et forêts de la Grande région.



Strasbourg, l'université de Liège Gembloux Agro-Bio Tech, l'université de Trèves, RND et Landesforsten Rheinland-Pfalz sont les porteurs de ce volet de Regiowood II.

Zones non gérées identifiées par satellite

"Complémentairement aux inventaires forestiers de terrain qui s'appuient sur des unités de sondage distribuées de manière systématique et à intervalle régulier, la télédétection permet d'acquérir des informations spectrales en 3D couvrant une grande superficie de façon régulière" a rappelé Coraline Sambon, de RND, lors du point d'étape de juin. "Ainsi, les données extraites d'images satellites, d'images aériennes et de couvertures LiDAR sont combinées pour décrire la forêt sous un nouvel angle. Après un an de recherches et de collaborations entre les différents partenaires des trois pays, et grâce aux nouvelles technologies de télédétection, la première carte forestière de la Grande région a été créée !" Celle-ci, d'une précision globale de 91%, représente les types de forêts – feuillues (64,7%), résineuses (32,5%) – ainsi que les surfaces récemment mises à blanc (2,8% de coupes rases récentes). Elle sera prochainement accessible gratuitement sur le SIG de la Grande région (2). L'apport régulier d'informations sur la totalité du territoire va faciliter l'observation de la dynamique de la forêt de la Grande région. Et grâce au nouvel outil, les zones en manque de reboisement ou faisant l'objet d'une capitalisation (absence de récolte de bois) sont en train d'être localisées.

"Durant la seconde phase du projet qui s'achèvera en décembre 2019, la fréquence d'acquisition des images Sentinel-2 va permettre d'actualiser régulièrement la carte forestière et de l'enrichir par des données qualitatives (détermination de la composition et de la structure des peuplements) ou quantitatives (hauteur et densité des

peuplements, volume de bois sur pied, volume de bois récolté). Enfin, un LivingLab dédié à la forêt devrait voir le jour afin de pérenniser l'outil de monitoring de la Grande région via un processus de cocréation qui rassemblera les différents acteurs de la filière forêt-bois", a précisé la directrice de RND.

Contrat de renouvellement forestier

L'outil de monitoring élaboré dans le cadre de Regiowood va déboucher sur des mesures de terrain. Grâce à l'identification des coupes rases effectives, de même que des parcelles sans récolte (à forte capitalisation), les acteurs de la gestion forestières vont pouvoir intervenir de manière ciblée, ainsi que l'explique Lucie Richert, ingénieure forestière œuvrant au sein du Gipeblor, référente de l'interprofession pour les sujets liés au renouvellement forestier. Dans le massif vosgien par exemple, où une forte densité de zones critiques en matière de renouvellement apparaît via la carte Regiowood II, des animations localisées plus poussées seront mises en œuvre par le CRPF.

Un dispositif transfrontalier dénommé "Contrat de renouvellement forestier" va être en outre prochainement mis en place. En cours de construction, ce contrat proposera une aide financière aux propriétaires forestiers pour qu'ils replantent, tout en les accompagnant vers un engagement de gestion durable de leurs parcelles. Une enveloppe de 300.000 euros sera consacrée à cette aide financière, divisée à part égale entre le versant wallon et le versant lorrain. "L'action Regiowood pourra être couplée avec d'autres actions mises en place sur le massif vosgien, y compris les aides à la plantation FA3R et Plantons pour l'avenir", note Lucie Richert (3). La régénération efficace constitue le point d'orgue de Regiowood II ; le catalogue et le réseau de parcelles démonstratives, qui pourront

être découverts dans leurs versions abouties l'an prochain, sont attendus avec impatience. En juin dernier, les participants au point d'étape ont d'ores et déjà pu découvrir une parcelle pilote à Waha.

Fabienne Tisserand

(1) Le programme Interreg V A Grande région est cofinancé par l'Union européenne et le Fonds européen de développement régional (2017-2019).

(2) <http://map.sig-gr.eu>

(3) Lire par ailleurs l'article : "Reboisement dans le massif vosgien : partenariat FA3R / Plantons pour l'avenir", dans *Le Bois International* n° 29 des 7^e et 8 septembre 2018.

✓ ZOOM

Démonstrations de dégagement par broyeur télécommandé



Le robot broyeur débroussailleur télécommandé Irus Twin en démonstration au point d'étape Regiowood.

La Société royale forestière de Belgique prend part au projet Regiowood 2 selon trois axes : élaboration d'un catalogue d'itinéraires innovants en vue du renouvellement de la forêt, remaniement des documents de gestion et création d'outils d'autoévaluation des fonctions économiques, sociales et écologiques de la forêt. C'est dans le cadre du premier axe qu'elle a organisé ce printemps des démonstrations de broyage télécommandé.

Le dégagement des plantations sur certains terrains peut s'avérer une opération difficile, tout particulièrement s'ils sont en fortes pentes. Une nouvelle technologie telle que le broyeur télécommandé permet de faire face à cette difficulté. La société belge Xwood, qui s'est spécialisée dans les travaux forestiers en zone sensible (avec l'acquisition de matériels spéciaux, comme l'engin de débardage Kranmann Bison 6WD, ou le robot broyeur débroussailleur télécommandé Irus Twin), a procédé aux démonstrations : des dégagements inter-rang de plantations d'épicéa de 5 ans sur de fortes pentes (40°). Une démonstration en terrain plat a aussi été conduite lors du point d'étape Regiowood II.